



# L'ALTERNATIVE



Toute l'équipe d'Alternative-plus vous souhaite une bonne année.

## La situation politique actuelle à Spa

**Le 13 octobre 2024 restera une date marquante pour Spa : la victoire historique d'une équipe de citoyens engagés, Alternative-plus, avec 2221 voix, devant le MR<sup>uc</sup> (MR) avec 1810 voix, et Pluriel! (Les Engagés-PS) avec 1595 voix.**



Frank Gazzard

Cette progression par rapport aux excellents résultats de 2018 témoigne d'un travail acharné et des valeurs portées par notre groupe.

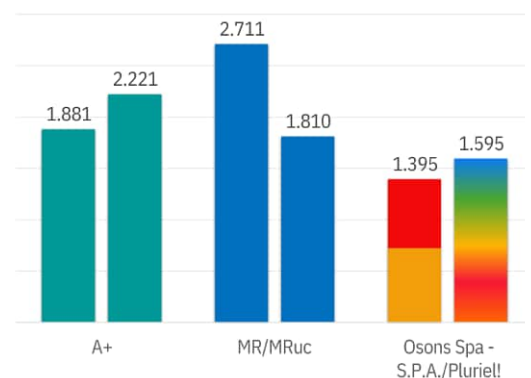
Ce succès est le fruit du choix des Spadoises et des Spadois qui ont exprimé leur volonté de changement. Nous sommes honorés d'avoir été reconnus comme une force politique capable de répondre aux aspirations des citoyens, tout en restant porteuse d'espoir. Pendant six ans, nous avons défendu, sur le terrain comme au Conseil communal, des principes d'indépendance, d'honnêteté, de transparence et d'éthique, toujours guidés par l'intérêt général. Cependant, nous nous interrogeons : ces valeurs sont-elles perçues comme des faiblesses dans un système politique dépassant parfois l'échelle locale ? Peut-être. Aujourd'hui, bien que nous soyons devenus le premier parti de Spa, les deux autres formations se sont alliées pour former une coalition MR<sup>uc</sup> + Pluriel! (MR-Les Engagés-

PS), en toute légalité. Cette situation n'est pas pour autant un échec pour nous, mais elle invite à une réflexion. En effet, cette coalition a permis de désigner un bourgmestre ayant obtenu à peine le sixième score en termes de voix de préférence (503 voix seulement), alors que son parti a subi une perte significative de 901 voix. La fin de la majorité absolue du MR (MR<sup>uc</sup>), qui avait perduré pendant près de 40 ans, marque un tournant. Cela soulève une question légitime : tout cela n'était-il pas planifié dès 2022 ?

### Et maintenant, quelle est la composition du Conseil communal ?

Le 2 décembre 2024, les déclarations d'appartenance des membres du Conseil communal ont permis de clarifier les proximités politiques. Ces déclarations, qui influencent la répartition des mandats dans des institutions supra communales, ont été l'occasion pour Alternative-plus de réaffirmer son indépendance. La majorité de nos membres a choisi de ne pas s'apparenter à d'autres listes, afin de rester fidèle aux valeurs exprimées par les électeurs. Toutefois, chaque conseiller reste libre de ses convictions. Ainsi, Claude Brouet, fidèle à ses idéaux et à l'urgence climatique, a décidé de s'apparenter

à Écolo, une décision respectée par l'ensemble de notre équipe



Comparaison des résultats des élections spadoises entre 2018 et 2024.

### Composition des organes communaux

- Collège communal : 3 membres "MR", 2 membres "Les Engagés" et 1 membre "PS".
- Conseil communal : 7 membres d'Alternative-plus (dont 6 Alternative-plus et 1 Ecolo), 7 membres "MR", 4 membres "Les Engagés", 2 membres "PS", et 1 élu indépendant issu du groupe Alternative-plus.

Nous sommes fiers d'être le seul groupe constitué quasi exclusivement de citoyens non affiliés à des partis politiques, contrairement aux membres des deux autres groupes.

(suite à la page 2)



## Une mission qui continue

Nous tirons une grande fierté du travail accompli ces six dernières années. Pour l'avenir, nous resterons vigilants, toujours à vos côtés, pour défendre une gestion saine de notre belle cité. Nous continuerons à faire des propositions, issues de notre programme électoral construit avec vous, les Spadoises et Spadois. Merci pour votre confiance, votre soutien et votre fidélité. Ensemble, poursuivons cette dynamique pour un avenir meilleur à Spa. **(Frank Gazzard)**

## Quels sont les rôles et les missions du Collège et du Conseil communal ?



Anne César - Kaye

Le Conseil communal est composé de tous les élus de la majorité et de l'opposition. Il vote notamment le budget de l'année à venir, le compte de l'année précédente, des ordonnances de police, des achats, des ventes, des redevances, des taxes. Il décide de lancer les marchés publics, de créer des ASBL communales, des régies communales autonomes (RCA) ou encore de participer à une intercommunale. Le Conseil communal vote également les règlements communaux d'administration intérieure, adopte des statuts du personnel communal etc. Les conseillers jouissent de plusieurs prérogatives. Ils ont un droit de regard sur tous les actes concernant l'administration ; un droit de consultation des dossiers mis à l'ordre du jour ; un droit d'initiative, c'est-à-dire qu'ils peuvent faire ajouter un ou plusieurs point(s) à l'ordre du jour avant la réunion du Conseil (cette prérogative n'est pas accordée aux membres du Collège) ; ils ont le droit de poser des questions d'actualité au Collège lors de la réunion du Conseil ; enfin, ils peuvent également visiter les établissements et services communaux. Bien entendu, ces droits sont assortis de devoirs et obligations. Tout conseiller communal est tenu d'observer un devoir de discrétion et de respecter le secret professionnel. Pour éviter tout conflit d'intérêt, il lui est interdit (ainsi qu'aux membres du Collège)

de participer à certaines délibérations, de poser certains actes ou d'effectuer certaines prestations si son intérêt personnel, matériel ou pécuniaire ou celui d'un proche est avéré.

Le Collège communal tient le rôle d'exécutif des décisions du Conseil et est responsable devant lui de la gestion de la Commune. Il est composé du bourgmestre qui le préside, des échevin(e)s et du/de la président(e) du CPAS. Le Collège gère les revenus et les dépenses de la commune, surveille la comptabilité, administre les

établissements communaux. Il dirige les travaux, s'occupe des voiries, entretient les cours d'eau et chemins vicinaux. Il tient les registres de l'Etat civil, applique certaines sanctions administratives, prend des ordonnances de police temporaires etc. Les échevin(e)s n'ont pas de pouvoirs propres mais sont spécialisés dans certaines matières (travaux, logement, urbanisme, environnement...). Le/la président(e) du CPAS concrétise l'action sociale et gère le CPAS. Il/Elle peut cumuler des fonctions scabinales. **(Anne César-Kaye)**

	Nom	Parti	Voix	Rôle
1	Gazzard Frank	A+ (Alternative-plus)	956	Conseiller communal
2	Greoli Alda	Pluriel! (Les Engagés)	922	Échevine
3	Fagard Arnaud	A+ (Alternative-plus)	596	Conseiller communal
4	Mordan Paul	Indépendant	550	Conseiller communal
5	Dorval Fabienne	A+ (Alternative-plus)	522	Conseillère communale
6	Tefnin Nicolas	MRuc (MR)	503	Bourgmestre
7	Girout Claire	A+ (Alternative-plus)	403	Conseillère communale
8	Kuo Wee-Min	MRuc (MR)	366	Échevin
9	Brouet Claude	A+ (Écolo)	364	Conseiller communal
10	Krickel Alain	MRuc (MR)	339	Conseiller communal
11	César-Kaye Anne	A+ (Alternative-plus)	338	Conseillère communale
12	Minsart Laurence	A+ (Alternative-plus)	331	Conseillère communale
13	Desonay Ludivine	Pluriel! (Les Engagés)	327	Présidente CPAS
14	Moens Luc	A+	301	
15	Gardier Charles	MRuc (MR)	283	Conseiller communal
16	Bottelier Madeleine	A+ (Alternative-plus)	282	Conseillère CPAS
17	Tamo Laurent	A+ (Alternative-plus)	276	Conseiller CPAS
18	Gangolf Macha	A+ (Alternative-plus)	266	Conseillère CPAS
19	Louis Martin	A+	263	
20	Mathieu Vinciane	A+	260	
21	Grignard Baptiste	Pluriel! (PS)	258	Echevin
22	Wergifosse Philippe	A+	251	
23	Hurdebise Hugo	MRuc (MR)	249	Président du Conseil communal
24	Dirick Christine	A+	249	
25	Beuken Emile	A+	242	
26	Dimidschstein Sarah	A+	235	
27	Debrus Isabelle	A+	232	
28	Wuidart Sébastien	Pluriel! (Les Engagés)	225	Conseiller communal
29	Frédéric Yoann	Pluriel! (PS)	221	Conseiller communal
30	Litt Jean-Pierre	MRuc (MR)	220	Échevin
31	Vanoosthuyse Brandon	A+	211	
32	Bonazza Laura	MRuc (MR)	199	Conseillère communale
34	Guyot Françoise	Pluriel! (Les Engagés)	179	Conseillère communale
36	Balhan Pierre	Pluriel! (Les Engagés)	171	Conseiller CPAS
37	Wilwerth Charlotte	Pluriel! (PS)	169	Conseillère CPAS
38	Dohogne Marine	MRuc	164	Conseillère CPAS
42	Théate Cédric	MRuc	154	Conseiller CPAS
	Delbeuck Béatrice	MRuc	0	Conseillère CPAS

## Le budget 2025 : attention !



Arnaud Fagard

Au premier abord, le budget 2025 présenté par la Ville de Spa peut sembler rassurant, grâce à une réduction des emprunts qui respecte les normes de la Région wallonne. Cependant, cette apparente amélioration dissimule une stratégie discutable : la Ville a opté pour la location plutôt que l'achat dans le cadre de la coûteuse rénovation du CPAS (10 millions d'euros). En réalité, cette démarche consiste à remplacer un emprunt par un loyer, une forme déguisée d'endettement. Certes, cette solution offre un répit temporaire jusqu'en 2026, année à laquelle le bâtiment sera achevé et le remboursement des loyers commencé. Mais ces loyers pourraient atteindre de 500.000 à 600.000 € par an. Soyons clairs :

l'objectif principal de cette opération est d'éviter de faire grimper officiellement la dette de la Ville. Sans cet artifice comptable, Spa dépasserait en 2026 les seuils d'endettement autorisés par la Région wallonne. Et cela sans même inclure la piscine, gérée par la Régie Communale Autonome (RCA). De notre côté, nous avons proposé de réduire l'ampleur du projet tout en garantissant le même confort du personnel et des usagers, et d'opter pour une rénovation du bâtiment existant du CPAS plutôt que de construire un nouveau complexe, afin d'alléger cette charge financière pour les Spadois. Notre projet visait à assurer une meilleure subsidiarité de la Région Wallonne en travaillant sur l'isolation de l'enveloppe extérieure du bâtiment ; et en parallèle, à améliorer les aménagements intérieurs des bureaux. Le choix actuel de ce projet par la majorité MR-Les Engagés-PS pèsera lourdement sur les finances de la Ville. Le budget 2026 sera

d'autant plus difficile à boucler que le crédit spécial – un mécanisme permettant de tolérer un déficit en supposant que certaines dépenses ne seront pas engagées – est déjà utilisé à son maximum. À cela s'ajoutent des incertitudes importantes, notamment autour de la gestion de la piscine, qui compliquent encore davantage la situation. Le Collège a annoncé vouloir "surveiller les dépenses" et "travailler sur l'augmentation des recettes". A ce titre, une nouvelle taxe sur les grandes surfaces est déjà prévue au budget 2025. Comme nous n'avons cessé de le présenter dans notre programme, nous avons pour ambition de revenir à l'essentiel pour le bien être des citoyennes et des citoyens. Cette vision politique vise à préserver les ressources financières afin de réaliser des projets significatifs et utiles pour les Spadois, en mettant particulièrement l'accent sur le développement des différents quartiers. **(Arnaud Fagard)**

## Retour sur le Conseil communal



Claude Brouet

**Une balayeuse multi-fonctionnelle**  
**Claude Brouet** a proposé que la nouvelle petite balayeuse à acheter intègre des options modernes comme le nettoyage humide des surfaces en pierre bleue et l'entretien des pistes cyclables et des trottoirs tout au long de l'année, y compris en hiver.

## Le chantier de l'avenue Reine Astrid

Plusieurs accidents ont déjà eu lieu sur le chantier de la véloroute de l'avenue Reine Astrid, les usagers se plaignant régulièrement du manque de visibilité des accès aux commerces. Notre groupe, par l'intermédiaire de **Claude Brouet**, a suggéré d'équiper les balises délimitant le chantier de lampes clignotantes en bon état de fonctionnement afin d'améliorer la visibilité et la sécurité, et de mieux signaler les accès aux propriétés. De plus, nous avons proposé de créer des couloirs sécurisés pour les

piétons près des dépôts de matériaux ; proposition entendue : certains dépôts de matériaux ont été enlevés ou reculés.

## Les tilleuls de l'avenue Reine Astrid en danger !



Fabienne Dorval

L'un d'eux s'est déjà effondré il y a quelques semaines, les autres risquent de finir ainsi également ; pourquoi ? Suite à une question posée en conseil, un expert nous a contactés pour nous signaler que le chantier réalisé à cet endroit était destructeur pour ces arbres : la profondeur du travail des machines a endommagé les principales racines, fragilisant leur stabilité et rendant l'alimentation quasi impossible car tout se joue dans les 20 premiers centimètres. Ce qui signifie que les dégâts racinaires se verront bientôt dans les branches, augmentant le risque de casse et de chute, et que le danger de voir s'abattre de nouveaux sujets est bien réel. Une réflexion sur un réaménagement sensé des espaces plantés est donc grandement souhaitable. **(Fabienne Dorval)**

## Spa Rallye : quelques questions



Claire Girout

**Claire Girout** a demandé en conseil que soit réalisée une évaluation des retombées économiques et de l'impact du Spa Rallye sur les commerces et la gestion des parkings. En effet, la toute récente dernière édition a pu poser problème en termes de calendrier et d'organisation : un week-end de Saint-Nicolas et de Black Friday n'était sans doute pas le meilleur moment ; la fermeture totale du parking de l'Hôtel de Ville pendant toute une journée au détriment des riverains, alors que les organisateurs n'en ont disposé que le lendemain, ce n'était pas top non plus ; d'autres parkings ont également été interdits à des endroits stratégiques comme la rue du Fourneau, pourtant bien nécessaire pour les commerces du centre. Le Collège a promis de réfléchir à une convention plus cadrante avec l'organisateur ; notre conseillère a insisté en suggérant de demander de plus leur avis aux commerçants.



## Un réseau de cheminement de piétons à Spa.



Vinciane Mathieu



Thérèse Mossoux

Depuis 10 ans en Wallonie, 45 communes ont rallié le réseau de cheminement piétons dont l'objectif principal est la connexion des lieux de vie.

Par l'intermédiaire du Parc Naturel des Sources et de l'ASBL Tous à pied, Spa en fait, désormais, partie.

L'aventure a démarré en 2022 par une première phase, l'inventaire. A cette occasion, munis de l'un ou l'autre cadrage défini et de grilles d'analyse correspondantes, les citoyens de Spa et de Stoumont ont arpenté les sentiers de leur commune,

photographié, relevé l'accessibilité et les particularités de chaque chemin. Pas moins de 1300 km ont été observés sur les deux communes ! Une carte est disponible sur demande au Parc Naturel ou au service Environnement de la Ville.

En 2024, une nouvelle étape du projet s'amorce, la création du réseau de cheminement piéton ; à nouveau sollicités, les citoyens ont participé à quatre ateliers : à partir de critères dont ceux de la mobilité, du loisir, de l'environnement et du patrimoine, ils ont travaillé sur des cartes et relié les lieux de vie observés (Creppe, Nivezé, Spa, le lac de Warfaaz, les sources, l'arboretum, Bérimzenne...) par les tracés de cheminement de mobilité douce. Fin d'année, dans la continuité du projet, chaque commune s'est associée au Parc naturel et a proposé l'aménagement

d'un tronçon pédestre. Pour Spa, en collaboration avec le DNF de Spa, ce fut la réhabilitation et l'aménagement d'une drève de bouleaux, au lieu-dit « Feuillée Servais », du côté du golf de Spa : au menu, débroussaillage, élagage de bouleaux mise en tas des résidus de coupe...

Si de nombreuses voiries pédestres sont entretenues chaque année par les services communaux, une mobilisation citoyenne permettrait encore de renforcer leur travail en misant les efforts sur la remise en état de certaines portions de voiries. C'est pourquoi, sur nouvelles propositions de réaménagement de sentiers faites au Parc Naturel, cette activité se reproduira chaque année. Un beau chantier participatif à venir ! **(Vinciane Mathieu et Thérèse Mossoux)**

## Pour une collaboration entre tous les acteurs de notre ville

Notre vœu le plus cher pour la mandature politique spadoise 2025-2030 est de mettre fin au clivage entre majorité et minorité au sein du conseil communal et d'intégrer pleinement l'avis des citoyennes et citoyens dans la gestion de notre commune.

L'ouverture de la majorité envers la minorité politique peut significativement améliorer la gouvernance locale, renforcer la démocratie et mieux servir les intérêts de l'ensemble de la population. Alternative-plus, en tant que première force politique spadoise, souhaite porter cette ambition. Ce mode de gestion

inclusif offre l'avantage de consolider la démocratie locale en permettant à une représentation plus large de la population d'être entendue et de participer activement au processus politique. La minorité politique que nous représentons peut apporter une expertise spécifique et des points de vue diversifiés, favorisant des décisions de meilleure qualité et une gestion plus efficace de la commune. Alternative-plus s'engage à incarner cette approche positive durant les six prochaines années. Par ailleurs, nous nous attacherons à mobiliser les citoyennes, les citoyens et les forces vives de Spa dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets-clés de la Ville. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les quatre piliers fondamentaux

de la participation citoyenne : l'information, la consultation, la concertation et la co-construction, dès les prémices des projets. Nous veillerons particulièrement à ce que cette démarche participative soit respectée par la majorité et permette aux habitants ainsi qu'aux acteurs locaux de contribuer activement aux décisions impactant leur commune. Comme l'a si bien dit Albert Jacquard, "Réussir" ne devrait pas être l'obsession principale de notre société. La véritable performance réside dans notre capacité à contribuer à l'intelligence collective, à mettre de côté notre ego et à nous inscrire dans le collectif. Ce "nous" est bien plus riche que la simple somme des "je" dans laquelle l'attitude compétitive enferme chaque individu.

## Le Pierrot de Pompéa



Laurence Minsart

Le Pierrot de Pompea, emblème silencieux de l'entrée de Spa, n'est plus que l'ombre de lui-même. Il a perdu ses

mains et, avec elles, une partie de l'héritage symbolique de notre ville.

Pour que le rond-point censé accueillir nos visiteurs n'offre plus un triste, **Laurence**



**Minsart** compte suivre ce dossier de près.

## A vélo !

Lors d'un dernier échange constructif et respectueux entre la bourgmestre Sophie Delettre et notre conseiller, **Claude Brouet**, nous avons appris que la ville de Spa était à l'initiative de la création d'une piste cyclable sur un site propre, reliant Marteau au rond-point au pied de la Gare ; elle est actuellement réalisée à 75 %